



*Communiqué de presse
Paris, le 26 mai 2019*

Élections européennes 2019

Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 12h

Le taux de participation aux élections européennes, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 12h, est de 11,35 %.

À titre de comparaison, en 2014, à la même heure, le taux de participation était de 11,70 %.

À 12h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2019	TAUX DE PARTICIPATION EN 2014
Seine-et-Marne (77)	18,01 %	14,20 %
Yvelines (78)	15,63 %	13,60 %
Essonne (91)	17,58 %	11,40 %
Hauts-de-Seine (92)	12,26 %	12,80 %
Seine-Saint-Denis (93)	11,40 %	9,10 %
Val-de-Marne (94)	14,98 %	15,10 %
Val-d'Oise (95)	13,13 %	11,60 %

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)